

Libération

Manuel Valls: «J'aime les socialistes»

Quatre jours après sa déclaration d'amour à l'entreprise, le Premier ministre a tenté, parfois sous les sifflets, de réduire les fractures dans la majorité. Sans modifier sa ligne politique.

PAGES 2-5



Manuel Valls, dimanche à La Rochelle. PHOTO SÉBASTIEN CALVET



M 00135 2014 F 1,70 €

AUJOURD'HUI



ÉCONOMIE: LE SLOW IMPOSE SON RYTHME

CAHIER CENTRAL

A Rosny, après l'explosion, la consternation

Dimanche soir, les secours cherchaient encore à sortir cinq disparus des décombres d'un immeuble dont l'effondrement a fait au moins quatre morts. **PAGE 14**

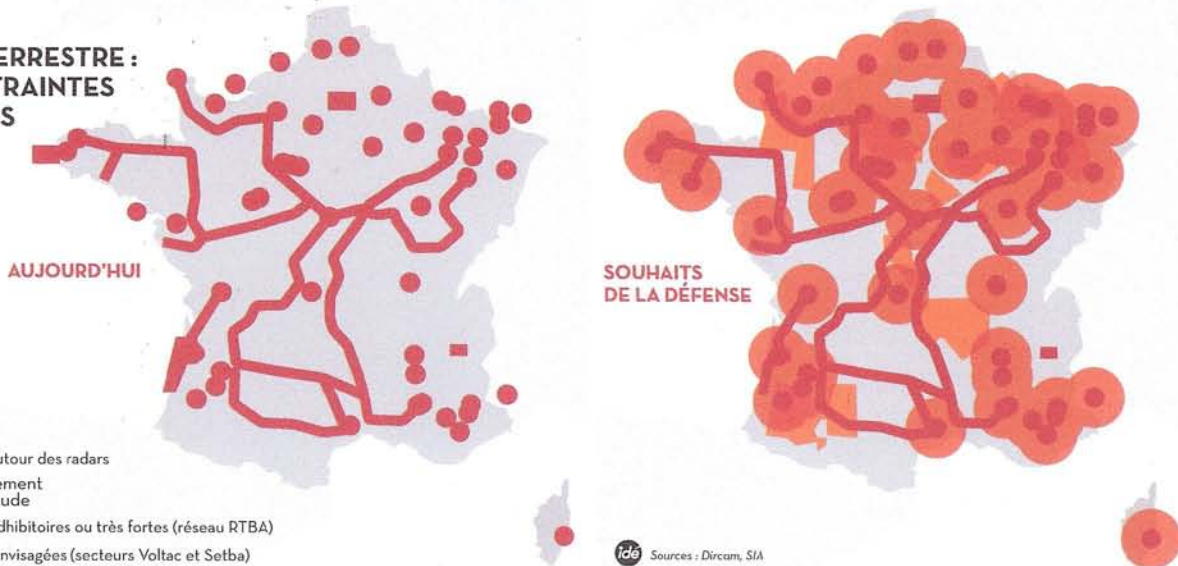


PIERRE CLOT-DIVERGENCES

L'armée réduit l'éolien à peau de chagrin

Les militaires envisagent d'élargir les aires d'exclusion des éoliennes autour de leurs zones de manœuvres et de leurs radars. Une menace pour les opérateurs du secteur. Les ministres de la Défense et de l'Ecologie doivent se rencontrer. **PAGE 16**

ÉOLIEN TERRESTRE : LES CONTRAINTES MILITAIRES



Eoliennes : l'armée vent debout

La possible extension des zones d'exclusion militaires provoque la crainte des professionnels.

Par **CORALIE SCHAUB**

L'armée française mettra-t-elle des bâtons dans les roues de l'éolien terrestre au point de compromettre son développement ? C'est ce que redoute la filière, qui s'affole d'un possible durcissement des contraintes militaires pesant sur les projets d'implantations. Bien que technique et discret dans les médias, le sujet devient brûlant : alertée, la ministre de l'Écologie et de l'Énergie, Ségolène Royal, cherche un compromis avec Jean-Yves Le Drian, son collègue de la Défense, avant le 1^{er} octobre, date à laquelle commencera la discussion à l'Assemblée du projet de loi sur la transition énergétique censé doper les énergies renouvelables. En quoi les éoliennes dérangent-elles les militaires ? Pour faire simple, elles peuvent gêner les vols à très basse altitude – notamment des hélicoptères – et perturber la détection des radars. C'est pourquoi elles sont déjà *non grata* (ou très fortement contraintes) dans les couloirs d'entraînement des forces aériennes RTBA (réseau à très basse altitude), comme dans un rayon de 30 kilomètres autour des radars militaires. Ce que personne ne conteste chez les professionnels de l'éolien. La défense est d'ailleurs systématiquement consultée lors de l'élaboration des projets. Sauf que l'armée supporte de moins en moins la cohabitation avec ces éoliennes de plus en plus hautes (en dix ans, les installations sont pas-

sées de 90 mètres à plus de 150 mètres) et de plus en plus nombreuses (au 1^{er} août, le parc en exploitation atteignait près de 10 000 MW, deux fois plus que début 2010).

L'armée pourrait décider d'élargir la zone «interdite» autour des radars de 30 à 50, voire 60 kilomètres de rayon.

Résultat : sur le terrain, notamment en Mayenne et en Aquitaine, l'armée se crispe. «L'été dernier, elle a changé sa façon d'interpréter les règles. Du jour au lendemain ou presque, elle a bloqué 3 000 MW de projets quasiment aboutis, dont 2500 MW avaient pourtant déjà reçu un avis favorable de sa part», déplore Sonia Lioret, déléguée générale du syndicat France Énergie Éolienne (FEE). «Aujourd'hui, des milliers de mégawatts sont bloqués, c'est-à-dire qu'ils ont fait l'objet d'un avis négatif définitif de l'armée», confirme Jean de Saint-Chéron, du Syndicat des énergies renouvelables (SER). Et bien plus nombreux encore sont ceux qui pourraient l'être demain si la défense tranchait dans le sens d'un resserrement des contraintes.»

«PUTSCH». Car voilà le sujet d'effolement : l'armée pourrait décider d'élargir la zone «interdite» autour des radars de 30 à 50, voire 60 kilomètres de rayon (en fonction de la taille des éoliennes) et refuser désormais tout projet dans les zones d'entraînement Voltac (secteur de vols tactiques) et Setba (secteur

d'entraînement à très basse altitude). Au total, 9 000 à 10 000 MW seraient menacés. Autant que le parc actuel ! «L'armée est en passe d'interdire unilatéralement l'installation d'éoliennes sur près de 60 % du territoire. Un vrai putsch !» s'alarme le président de l'association Planète éolienne, Benoît Praderie. «Il est normal que l'armée impose des contraintes. Le problème est de savoir où on place la barre. Là, ce serait énorme», ajoute Sonia Lioret.

Le ministère de la Défense confesse que les éoliennes commencent sérieusement à gêner ses opérations. Ni qu'il prépare une nouvelle doctrine en la matière (tout en blo-

quant nombre de dossiers en attendant). «Le développement de l'éolien doit aussi permettre de maintenir sa compatibilité avec les activités de défense. Dès lors que le constat a été fait que cette compatibilité pouvait être remise en cause – multiplication des champs éoliens, augmentation de la taille des éoliennes –, il est apparu nécessaire d'instruire de manière plus approfondie les dossiers, euphémist-il. La défense a lancé une étude visant à définir au plus juste ses propres besoins opérationnels en termes de zones très basse altitude en particulier. Il s'agit, pour elle, de ne pas se tromper, car une fois installée, une éolienne l'est pour très très longtemps.» «En gros, l'armée dit qu'elle a été trop sympa jusqu'ici. Ce n'est pas

complètement faux : dans certaines zones, il y a tellement d'éoliennes qu'elle ne peut plus s'entraîner, admet Jean de Saint-Chéron, du SER. Mais son retournement est très brutal : les développeurs se retrouvent le bec dans l'eau après avoir engagé des dépenses très importantes. Si l'armée durcit sa position, elle devra au moins revenir sur ses avis négatifs là où elle en avait d'abord émis des positifs. Sans quoi les conséquences économiques seront désastreuses.»

COMPROMIS. Plusieurs parlementaires et élus locaux s'en sont émus. «J'ai alerté Jean-Yves Le Drian il y a cinq mois», confirme François Patriat, sénateur PS de la Côte-d'Or. «J'en ai parlé avec le directeur de cabinet de Le Drian. Pourquoi l'armée française aurait-elle besoin de restrictions plus importantes que dans d'autres pays ?» s'interroge le député EE-IV Denis Baupin. Ségolène Royal, qui souhaite selon son cabinet un compromis «pragmatique et équilibré», a, fin juillet, «confirmé un dialogue» avec son homologue de la Défense.

Des solutions existent : radars complémentaires là où les éoliennes masquent le signal, pales et mâts «discrets» dotés d'un revêtement ne perturbant pas les radars, logiciel intégrant l'existence d'un parc dans le champ de détection... De quoi affiner les zonages éoliens. Rien n'est tranché. Mais les deux cabinets ministériels doivent se rencontrer physiquement ces prochains jours. «Ce qui ne veut pas dire qu'on va se battre», rigole un conseiller. ◀

REPÈRES

UN POTENTIEL PEU EXPLOITÉ

En France, l'éolien représente 11 000 emplois et 3 % de l'électricité produite. Bilan mitigé, car le pays se situe à la 19^e place européenne en terme de part d'éolien dans le mix électrique, alors qu'il dispose du deuxième potentiel de vent en Europe. En 2020, l'éolien devrait représenter 60 000 emplois et 10 % de l'électricité française. Et les professionnels du secteur estiment qu'il peut atteindre 25 % de la production électrique française en 2030. Sauf contraintes accrues.

«Ségolène Royal [...] dialogue avec le ministre de la Défense pour concilier les impératifs de sécurité aérienne et le développement de l'éolien terrestre.»

Communiqué du ministère de l'Écologie le 29 juillet

19 000

mégawatts, c'est l'objectif que s'est fixé la France pour l'éolien terrestre en 2020.